

J'ai même trouvé le mariage des parents (je suis tombée dessus par hasard) et j'ai continué à remonter dans les générations:

#### SUR CHANTRIGNE

17/02/1784

Louis GARNIER, 27 ans marchand baptisé à Montreuil fils de François GARNIER, marchand et de Marguerite GARNIER

Marie LE ROY, 27 ans baptisée à Chantrigné fille de Pierre LE ROI propriétaire et de Catherine DOINEAU

Témoins: François GARNIER, père de l'époux, François et Anne GARNIER, ses frères et soeur, René GARNIER, son oncle, Pierre LE ROY, père de l'épouse, Renée et Anne LE ROY, ses soeurs, François et François LE ROY, ses cousins, Michel LE FOULON et Jean BARBE et François DOINEAU, ses cousins germains

Leurs enfants:

Marie 7/06/1785

Anne 16/06/1789

Louis 18/01/1787 parrain: François GARNIER marraine: Catherine DOINEAU

Enfants de Pierre LE ROY X Catherine DOINEAU sur Chantrigné:

Pierre 13/05/1757

Catherine Françoise 02/10/1758

Marie 08/09/1755

Le 1/03/1753 à Chantrigné mariage de

Pierre LE ROI ferreur 24 ans fils de + Pierre LE ROI et de Marie GUILMARD

Catherine DOISNEAU 20 ans fille de + Nicolas DOISNEAU et Marie DUTERTRE

Le 5/02/1728 à Chantrigné mariage de

Nicolas DOINEAU fils de Michel et de + Françoise DUTERTRE

Marie DUTERTRE fille de François et de Françoise BANSARD

Pierre LE ROI ° 4/2/1729 fils de Pierre de Marie GUILMARD

Louis LE ROI ° 08/07/1733 fils de Pierre de Marie GUILMARD

Marie ° 19/05/1706 fille de Michel DOIESNEAU et de Françoise DUTERTRE

Charlotte 17/01/1703 fille de Michel DOIESNEAU et de Françoise DUTERTRE

Michel ° 10/12/1701 fils de Michel DOIESNEAU et de Françoise DUTERTRE

Nicolas ° 17/12/1699 fils de Michel DOIESNEAU et de Françoise DUTERTRE

09/10/1698

Michel DOIESNEAU, fils de Nicolas X Françoise DUTERTRE (nièce de Jean ESPIARD)

Marie ° 10/08/1701 fille de François DUTERTRE et de Françoise BANSARD

Andrée ° 25/01/1698 fille de François DUTERTRE et de Françoise BANSARD

MSN Hotmail - Message

Page 2 sur 2

+ Françoise 22/06/1706 fille de François DUTERTRE et de Françoise BANSARD

Marie ° 25/02/1707 fille de François DUTERTRE et de Françoise BANSARD

Deux Marie des mêmes parents mais impossible de savoir laquelle est la bonne.

22/04/1697

François DUTERTRE X Françoise BANSARD, fille de Mathurin

#### SUR MONTREUIL

Louis GARNIER ° 27/07/1757 fils de François et de Marguerite GARNIER

François GARNIER ° 24/04/1754 fils de François et de Marguerite GARNIER

Marguerite GARNIER ° 16/07/1752 fille de François et de Marguerite GARNIER

Si vous avez des questions ou d'autres recherches n'hésitez pas à me contacter

Amitiés

Emmanuelle LAFFAY



Boîte de réception

MSN - Chaque jour plus proche de vous !

[Accueil](#) | [Ma Page](#) | [Hotmail](#) | [Recherche](#) | [Magasiner](#) | [Finances](#) | [Entre nous](#)

**Commune de Chantrigné (mayenne)**  
*Registres numérisés sur Internet*

*Garnier, Louis<sup>1</sup> (fils de François, marchand, et Marguerite Garnier)*

*LeRoy, Marie<sup>2</sup> (fille de Pierre<sup>3</sup>, propriétaire, et Catherine Doineau) m 17-02-1784*

*Marie b 07-06-1785*

*Louis b 18-01-1787*

*Anne b 16-06-1789*

<sup>1</sup> *Louis Garnier, époux de Marie LeRoy, a été baptisé à Montreuil (Mayenne) le 27-07-1757.*

<sup>2</sup> *Marie LeRoy, épouse de Louis Garnier, a été baptisée le 08-09-1755 à Chantrigné.*

<sup>3</sup> *Pierre LeRoy (fils de Pierre LeRoy et de Marie Guilmard) épouse Catherine Doisneau (fille de Nicolas Doisneau et Marie Dutertre) le 01-03-1753 à Chantrigné.*

37  
Marie de Louis  
Garonie et  
Marie le Roi.

L'ans et de sept ans quatrevingt quatre  
 Le dieu sept ans de France apres les  
 fiancailles et la publication de Sans Dieu  
 futur mariage entre Louis Garonie marchand  
 baptisé en l'eglise de Charente le y a environ cinquante ans,  
 fille legitime de François Garonie aussi marchand et  
 de Marguerite Garonie ses père et mere. D'une part  
 et Marie le Roy baptisée en cette Eglise il y a  
 environ vingt sept ans fille legitime de Pierre  
 le Roy propriétaire et de Catherine Decœur ses  
 père et mere. D'autre part Louis de la paroisse  
 faite par trois Dimanches précédents une paroisse de  
 nos villages paroissiales La première au Doy de  
 vingt cinq ou trois Decœur sans qu'il se soit  
 tenu aucun empêchement ni opposition. Je supplie  
 plus de cette paroisse, si venue en cette Eglise  
 et mariage des deux parties  
 et leur et de l'union. Inhabite avec  
 les personnes présentes par les plus proches parents  
 et recommandés de son François Garonie père de  
 l'epouse François et de son Garonie son père et  
 son Louis Garonie son fils. Le plus proche de  
 Roy pour de l'epouse Catherine Decœur son mere  
 Louis et son le Roy ses frères, François le Roy  
 et François le Roy ses frères et Hubert de France  
 son cousin germain et Jean de la France son  
 son cousin germain l'epouse et de son son  
 sans qu'il se soit tenu aucun empêchement ni  
 jusqu'à ce que une autre se soit faite  
 non plus et de l'union des deux parties. Louis Garonie  
 François Garonie  
 par Louis et le Roy



et leur ai donné la benediction nuptiale avec  
 des felicitees prononcées par la ste. Eglise, présents  
 et consentants de mes freres Francois Garnier pere de  
 L'epouse, Francois et Anne Garnier son frere par  
 Jean, Pierre Garnier son oncle, le frere Pierre de  
 L'epouse, Francois, Catherine Scieur, sa mere  
 Anne et Anne le Roy ses sœurs, Francois le Roy  
 et Francois le Roy ses freres, Michel de Faurion  
 son frere Germain et Jean Barbe et Francois Scieur  
 ses freres Germain, L'epouse a donné sa main signee  
 avec que ses autres parents tous marchands, freres, les  
 tantes, qui nous ont attesté ce que dessus sur le  
 lieu et domicile des freres parties Louis Garnier  
 et Marie Le Roy

M= Louis Garnier & Marie LeRoy 17-02-1784

de Marie Le Roy saluée et de plusieurs autres qui ont eu  
 un seroit signés de R. Touchard ptre vi

84  
 Bapt. de  
 Marie  
 Garnier

Le septieme jour du mois de Juin mil sept cent quatre vingt  
 cinq Marie née dans ce dit mariage  
 de Louis Garnier et Anne le Roy mariés en cette  
 Eglise de Lyon environ un an, a été baptisée par le  
 frere de cette Eglise par son frere Joseph, et  
 nommé par le Roy et par Marguerite gou-  
 vernes de la grande paroisse de ce dit lieu de ce dit pa-  
 roisse qui ont donné sa main signee de ce interpellé.  
 M. Curie ptre

B= Marie Garnier 07-06-1785



B=Louis Garnier (Père) 27-07-1757 Montreuil (Mayence)



M=Pierre LeRoy & Catherine Doyneau 01-03-1753

8  
Rap De  
Louis  
Garnier

Le Dix huit janyer mil sept cent quatrevingt  
sept, par nous Vicaires de cette paroisse Souveraine,  
à sçavoir Nostre Louis, fils de Louis Garnier Marchand  
et de Marie Le Roy, mariés en cette paroisse il y a  
environ deux ans, de Nostre en cette paroisse dits les  
dits parents du S<sup>r</sup> ont été parvenu, et Nostre  
francois Garnier, L'hermine Dourmau fils de pierre  
Le Roy Grand pere, et grande Marie de l'Espant. lesquels  
le pere absent nous ont attesté ce que dessus, le parvenu  
du ne avec nous, la Nostre nous à déclaré en disant  
des interpellés François garnier et de Nostre



Anton

Le Dix huit janyer mil sept cent quatrevingt  
sept, par nous Vicaires de cette paroisse Souveraine,  
à sçavoir Nostre Louis, fils de Louis Garnier Marchand  
et de Marie Le Roy, mariés en cette paroisse il y a  
environ deux ans, de Nostre en cette paroisse dits les  
dits parents du S<sup>r</sup> ont été parvenu, et Nostre  
francois Garnier, L'hermine Dourmau fils de pierre  
Le Roy Grand pere, et grande Marie de l'Espant. lesquels  
le pere absent nous ont attesté ce que dessus, le parvenu  
du ne avec nous, la Nostre nous à déclaré en disant  
des interpellés François garnier et de Nostre

Rap De  
Louis  
Garnier

Le Dix huit janyer mil sept cent quatrevingt sept  
francois Garnier, L'hermine Dourmau fils de pierre  
Le Roy Grand pere, et grande Marie de l'Espant. lesquels  
le pere absent nous ont attesté ce que dessus, le parvenu  
du ne avec nous, la Nostre nous à déclaré en disant  
des interpellés François garnier et de Nostre

11  
Rap de  
Louis  
Garnier

12  
Rap de  
Louis  
Garnier

13  
Rap de  
Louis  
Garnier

B= Louis Garnier 18-01-1787

Marie fille legitime de juse le Roy, et de Catherine Doreau  
 son épouse né le huitième jour de septembre mil sept cent  
 cinquante cinq a été baptisée le lendemain par moy Jean  
 François Doreau prestre vicair sousigné, son parrain Antoine  
 le Roy sousigné son oncle parrain, sa marraine Marie Doreau  
 sa tante et elle qui a déclaré ne pas en signer le Roy  
 Et Doreau prestre.

Henri fils legitime de son le seigneur et de Françoise  
 epouse né le dixième septembre mil sept cent  
 cinquante cinq a été baptisé le même jour par nous Joseph  
 Bouge prestre vicair sousigné son parrain Jean le

B= Marie LeRoy 08-09-1755

Nickel ménage ? Meillon C de Montigny

82  
Prop  
Dianne  
Garnier

Le vingt neuf juin mil sept cent quatre vingt  
neuf ANNE fille légitime de Louis garnier et  
de Marie Le Roy mariés en cette eglise il y a  
environ six ans, née ce matin, a été baptisée par  
nous ptre vicairé sousigné son parrain francois sabard  
son oncle maternel par alliance, sa marraine Anne  
Le Roy sa tante maternelle qui ont déclaré ne savoir  
signer sur interpellés R. Touchard ptre vic

83

Le septième jour de juillet mil sept cent quatre vingt neuf